

# Élections présidentielles...

## Pour un vote éclairé : le critère des « principes non négociables »



**D**ans quelques semaines, notre devoir de chrétien nous amènera à glisser un bulletin de vote dans l'urne. Pour éclairer notre choix, il nous faudra prendre en compte les « **principes non négociables** », rappelés par le Pape Benoît XVI dans un discours du 30 mars 2006, à savoir :

- ✓ « **la protection de la vie à toutes ses étapes**, du premier moment de sa conception jusqu'à sa mort naturelle<sup>1</sup> ;
- ✓ **la reconnaissance et la promotion de la structure naturelle de la famille** - comme union entre un homme et une femme fondée sur le mariage - et sa défense contre des tentatives de la rendre juridiquement équivalente à des formes d'union radicalement différentes qui, en réalité, lui portent préjudice et contribuent à sa déstabilisation, en obscurcissant son caractère spécifique et son rôle social irremplaçable ;
- ✓ **la protection du droit des parents d'éduquer leurs enfants.**



Ces principes, continuait Benoît XVI, ne sont pas des vérités de foi, même s'ils reçoivent un éclairage et une confirmation supplémentaire de la foi ; **ils sont inscrits dans la nature humaine elle-même et ils sont donc communs à toute l'humanité** ».

Citons pour conclure **la parole de deux évêques**, lors des élections de 2012 : « Catholiques pratiquants ou Français de bonne volonté, nous voterons, conformément à la loi naturelle et aux indications du Pape Benoît XVI, en fonction des principes non négociables : la promotion de la vie de la conception à la mort naturelle, le soutien de la famille traditionnelle, et la liberté éducative des parents, nous semblent un minimum au-dessous duquel nous quittons l'état de droit pour entrer dans la barbarie » (Mgr Aillet, *Lettre ouverte aux candidats aux élections*, avril 2012)

**« Que votre « non » à une culture de mort soit « non ». Que votre « oui » à l'amour de la vie soit « oui ». »** (Mgr de Germiny, communiqué, 2012)

<sup>1</sup> Ce qui exclut toute légalisation de l'euthanasie : sujet phare de la prochaine mandature...